



Assemblée générale intersyndicale sur le projet de holding France Médias



**Le jeudi 10 avril à 14h30
(présentiel ou visioconférence)**

L'examen à l'Assemblée de la loi Dati, relative à la création d'une holding exécutive regroupant au moins France Télévisions, Radio France et l'INA (la situation de France Média Monde, incluant RFI et TV5 Monde reste à ce jour incertaine) reste inscrite à l'agenda parlementaire pour débiter en toute fin de semaine. Si le calendrier est incertain, en raison d'un sérieux embouteillage législatif et des résistances très fortes que la loi suscite, l'important est ailleurs : **cette fois le gouvernement n'est absolument pas certain de réussir à faire voter le texte. La mobilisation des salariés est donc un très importante car en envoyant un signal fort aux indécis de tous bords, elle pourrait bien faire basculer le vote.**

Ce projet, dont la ministre prétend avec une malhonnêteté incroyable qu'il doit renforcer l'Audiovisuel Public, va en réalité déboucher une **centralisation sans précédent** depuis l'éclatement de l'ORTF (ex : c'est la holding qui déterminera chaque année en fonction de ses préférences le budget de chacune des filiales). Il recèle par ailleurs **d'énormes dangers** :

1-**Un levier de pression** encore accru **sur l'éditorial** et une perte de diversité qui permettrait un contrôle encore plus important qu'actuellement de **l'information et des programmes afférents (investigation, émissions politiques, ...)**.

2-La **mise à mal** des différents **accords collectifs** avec un double objectif : une attaque massive contre les définitions des métiers pour accélérer le mouvement déjà engagé de **polyvalence généralisée** et **contre de très nombreux acquis conventionnels** (majorations et repos liées aux horaires atypiques, prime d'ancienneté, RTT ...).

3-Une **réduction drastique des effectifs** et un **recours accru à la production privée** pour fabriquer les programmes diffusés sur nos antennes et nos plateformes.

4-La **création de nombreuses filiales** pour briser l'unité de l'entreprise (et donc l'égalité entre les salariés) qui seraient en plus **d'autant plus faciles à privatiser** à l'avenir.

5-La **séparation des « fonctions support » (RH, services juridiques, ...)** des différentes **filiales**, puisqu'elles seraient directement rattachées à la holding. Elles ne seraient **plus régies par les mêmes accords** que le reste des salariées et donc **d'autant plus enclines à attaquer** leurs conquies sociaux.

Les organisations syndicales CGT ET CFDT invitent donc l'ensemble des salarié.es du Siège à une **Assemblée générale d'information le jeudi 10 avril à 14h30 en salle V2836 (locaux de la CGT) ou en visio** (lien à la fin du texte) pour les informer sur l'ensemble des très graves dangers que recèle le projet de holding et répondre à leurs éventuelles questions.

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

ID de réunion : 355 641 458 332
Code secret : Bu62M4qS

Paris, le 9 avril 2025